

LE JOUR, 1951
12 SEPTEMBRE 1951

QUESTIONS

A quelle conciliation peut-on arriver avec Israël si on pense au futur ? Les difficultés de l'heure peuvent-elles faire oublier un instant les difficultés de demain ?

Supposant résolue la grave question des réfugiés arabes, que fera-t-on de la gravissime question de l'immigration juive en Israël ?

Si la population d'Israël doit être accrue à la cadence que l'on voit, par le moyen d'une immigration qui fait violence à la raison jusqu'à devenir une menace incessante pour les pays voisins et un poids intolérable sur leurs frontières, à quoi sert de parler de conciliation aujourd'hui ?

Et ne faut-il pas se souvenir que c'est l'armistice avec Israël qui a fait la victoire d'Israël, en se disant que la conciliation ferait maintenant son triomphe ?

L'évidence montre qu'Israël tient ses frontières actuelles pour provisoires et n'attend que l'occasion pour les porter plus loin, par étapes, à la distance qu'il faut pour que se réalisent les rêves du peuple élu.

Plus on y réfléchit plus on se rend compte que le problème d'Israël est indivisible. Toute accentuation de la trêve ne peut signifier que la préparation plus aisée d'un malheur à venir. Toute formule d'apaisement aujourd'hui revêt la forme d'une duperie et d'une illusion. « Donnons-nous le temps de souffler pour nous donner la possibilité de vous assommer ». C'est ce que laisse supposer Israël.

Telle est la seule interprétation de la situation qui ne soit pas naïve et puérole.

Des cartes sont en vente ou en circulation en Israël, nous dit-on qui montrent des empiètements virtuels sur les territoires libanais, syriens ou jordaniens.

Israël veut retrouver l'espace que couvraient les Douze tribus. Cela présage l'agression et la guerre, à brève ou moins brève échéance.

Notre intention n'est pas de décourager qui que ce soit ; nous dirons volontiers avec Racine : « Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur » ; mais, nous ne voudrions pas nous voir de nouveau pris au piège. Sans dissimuler notre souhait de voir régler la triste et cruelle question des réfugiés, nous pensons qu'en la réglant il ne faut pas dérégler davantage tout le reste.

Si les pays limitrophes d'Israël ont été conviés à Paris pour débattre le paiement d'une facture, il vaut mieux qu'on nous le dise tout de suite. Ce serait une amertume nouvelle après beaucoup d'autres.

Ce que les voisins d'Israël désirent et cherchent, c'est une solution de justice et de sécurité ensemble. Dans cette entreprise, le rôle collectif de quelques nations grandes

et petites devient éclatant. Sans leur intervention efficace et décisive même, on ne saurait espérer de conciliation ni de paix.

Voici qu'on commence à comprendre en effet qu'il serait ridicule et fou de condamner l'Egypte si, préalablement, on ne condamne pas deux ou trois fois Israël.